



F. REIDE, 10, rue de Solférino
CCP : Paris 13.922.49

10, Rue de Solférino, 10
Tél. : SUF. 21-38

Bulletin d'information

du Syndicat C.G.T. des Personnels Techniques et Administratifs
du Centre National de la Recherche Scientifique

Bulletin mensuel n° 35

Août-Septembre 1961

S O M M A I R E

- I - LES PROCHAINES ETAPES.
- II - UNE GROSSE CRISE INTERNATIONALE.
- III - INFORMATIONS.

I - LES PROCHAINES ETAPES

Une nouvelle étape de notre action syndicale est maintenant franchie, cette étape, l'une des plus importantes depuis la parution du statut en 1952, nous oblige maintenant, après avoir analysé les résultats qui en découlent, à reformuler nos revendications, pour un nouveau pas en avant.

C'est dans ce but que le Conseil National s'est réuni le 26 septembre. Une discussion fructueuse s'est engagée entre les représentants de toutes les sections, pour définir les grands principes qui devront guider l'action de notre syndicat dans l'avenir, et sur lesquels doit maintenant s'engager une très large discussion parmi le personnel pour qu'il élabore lui-même dans le cadre de ces principes, les revendications et l'action de demain.

Quels sont ces principes et quelles sont les raisons objectives qui ont conduit à leur choix :

1) Le milliard est loin d'avoir comblé le décalage entre nos salaires et les salaires des organismes similaires au C.N.R.S. du secteur public et semi-public, même pour les catégories qui ont bénéficié d'un pourcentage élevé, et qui, bien souvent, étaient les catégories pour lesquelles le décalage était le plus grand. D'autre part, l'augmentation sensible du coût de la vie dans la dernière période a sensiblement atténué la portée de notre augmentation.

La prochaine étape importante de notre action, doit avoir pour but, après avoir étudié et chiffré sérieusement ce décalage, de le combler définitivement ; mais il est évident qu'il s'agit d'une étape assez longue tant dans sa préparation, que dans la lutte qui sera nécessaire pour obtenir satisfaction.

2) Il n'est pas possible non plus de ne pas tenir compte des injustices criantes dues à la distribution du milliard, injustices qui ont de nouveau frappé les catégories D et les petites catégories B, catégories lésées chaque fois que nous avons

obtenu un résultat depuis 8 ans.

Et si l'augmentation du coût de la vie a entamé largement, pour tous, les augmentations de salaires, cela est encore plus sensible pour ceux qui n'ont obtenu qu'une augmentation dérisoire.

D'autres catégories (dessinateurs et ingénieurs 2A) ont subi par ailleurs des injustices hiérarchiques inadmissibles, dans la nouvelle grille indiciaire.

En conséquence, le Conseil National a estimé qu'une étape intermédiaire d' "urgence" était nécessaire pour obtenir rapidement la disparition de ces injustices, mais encore faut-il très vite les élaborer pour chaque catégorie, et envisager les démarches et l'action nécessaire;

C'est le personnel lui-même qui doit là encore, et parallèlement à l'étude du déclassement, organiser cette étape d'urgence.

L'exemple des dessinateurs est très intéressant : ceux-ci ont protesté par une lettre collective dès la parution des textes ; et depuis la rentrée, ils se sont réunis, et ont commencé à définir à la fois leurs revendications urgentes et leur déclassement.

Chaque catégorie doit travailler dans le même sens, en se réunissant par laboratoire, ou par groupe de lobos. Ces réunions de catégorie ont pour but de discuter, et d'élaborer des revendications, qui seront ensuite rassemblées.

Cette "étape d'urgence" permettra de regrouper de nouveau l'ensemble du personnel dans l'action unie, et de préparer les luttes nécessaires pour la suppression totale du déclassement.

Chaque section doit faire preuve de la plus grande initiative, mais doit nous faire connaître toutes ces initiatives, de façon que l'expérience des uns profite à tous.

Le personnel doit dans son entier participer le plus largement possible à ce travail.

II - UNE GRAVE CRISE INTERNATIONALE

Alors que les attermoissements du pouvoir concernant le règlement du conflit algérien, et sa mansuétude à l'égard des factieux, conduisent notre pays à un état de désordre intérieur sans précédent, une crise internationale grave s'est développée au cours du mois d'août 1961. Née de la question allemande, elle a rapidement pris une ampleur inquiétante. Elle se traduit aujourd'hui par une dangereuse course aux armements atomiques, devant laquelle les peuples ne sauraient plus longtemps demeurer passifs.

La C.G.T., parce qu'elle est l'organisation des travailleurs conscients de toutes les menaces qui pèsent sur leurs intérêts matériels et moraux, leurs conditions de vie, leur existence même, a toujours su, dans son histoire déjà longue, prendre position sur les questions essentielles, questions que tant d'autres éludent par paresse, par manque de courage ou parce qu'ils sont en réalité au service d'intérêts opposés à ceux des travailleurs.

Pas plus que devant le drame algérien, la C.G.T. ne reste indifférente aux graves menaces qui pèsent sur la paix mondiale. Une importante délégation a participé à la Conférence Syndicale Internationale sur la Paix, qui s'est tenue à Berlin les 23, 24 et 25 Septembre, à l'initiative de la Fédération Syndicale Mondiale.

En conclusion des travaux de cette Conférence, les délégués des 47 pays de tous les Continents, d'affiliations syndicales diverses ont adopté un "Appel aux travailleurs de tous les pays", dont nous reproduisons la fin :

"Il faut que les énormes moyens financiers dévorés chaque année par la course "aux armements soient utilisés pour le développement des branches pacifiques de la production et servent à satisfaire les besoins des populations.

"Travailleurs, travailleuses de tous les pays.

"Quelles que puissent être vos opinions et votre affiliation syndicale, votre unité internationale est la condition essentielle pour la réalisation de vos aspirations communes :

"- La sauvegarde de la paix menacée ;

"- Le désarmement général et complet, seul moyen d'en finir avec la menace atomique et les essais d'armes nucléaires ;

"- La coexistence pacifique entre les Etats de systèmes sociaux différents.

"Exigeons par l'action unie la conclusion rapide d'un traité de paix allemand "et la solution négociée du problème de Berlin-Ouest."

Dans le combat pour la Paix, le syndicalisme doit faire entendre sa voix. Dans notre pays, notamment, les travailleurs doivent exprimer avec force les aspirations et exigences formulées dans l'Appel de la Conférence Syndicale de Berlin.

III - I N F O R M A T I O N S

a) CANTINES

La subvention globale pour les cantines se révélant insuffisante, des difficultés ont surgi, notamment l'obligation (imposée par le contrôleur financier) de majorer les prix pour les indices supérieurs à 685 et pour les "extérieurs". Les organisations syndicales sont intervenues auprès du CNRS et lui ont demandé de faire en sorte que les cantines fonctionnent comme par le passé, sans augmentation de prix, en utilisant tous les moyens à sa disposition : subvention directe au C.A.E.S., paiement de personnel de cantine, etc...

La situation semblant s'être encore aggravée, une réunion du C.A.E.S. et des différents responsables syndicaux aura lieu le 3 octobre, et nous reverrons ensuite la Direction Générale du C.N.R.S.

b) DIPLOMES

La Commission prévue à l'article 6 du statut, chargé du classement de diplômes non encore classés, va se tenir avant la fin de l'année. Les organisations syndicales examinent actuellement les propositions du CNRS et élaborent les leurs.

Envoyez nous le plus rapidement possible, toutes vos suggestions.

c) COMMISSIONS D'AVANCEMENT

La parution des nouveaux textes va conduire à la tenue de Commissions paritaires avant la fin de l'année (notamment pour les nouveaux 2D et les 1A). D'autres incidences concernant l'avancement (ancienneté majorées ou diminuées) nécessiteraient également un examen par ces commissions. Les organisations syndicales interrogent actuellement

le CNRS sur ces questions.

d) RAPPELS et RECLASSEMENT

Le personnel reçoit actuellement les décisions établissant les situations nouvelles, à la suite des nouveaux textes (catégorie, échelon, et reliquat d'ancienneté). Il importe de vérifier si ces décisions ne comportent pas d'erreurs et si les rappels perçus correspondent bien aux situations nouvelles.

Si vous avez des questions à poser, venez nous voir à notre permanence du vendredi soir, de 18 h. 30 à 20 h.

Les rappels d'indemnité pour travaux supplémentaires n'ont pas encore été effectués (catégories 6 à 9B et D). Le CNRS n'a pas encore obtenu les crédits correspondants.

e) IGRANTE

Le Conseil d'Administration provisoire de la nouvelle caisse de retraites s'est déjà réuni plusieurs fois. Une camarade y représente notre syndicat.

Un arrêt du 1-9-61 (J.O. du 7-9-61), reporte au 1er Janvier 1963 la date limite des demandes de validation. N'oubliez pas de faire votre demande.

f) POUR LES TRESORIERES DE SECTION

Les trésoriers sont priés d'envoyer de toute urgence

- 1) les timbres du Ier mai non vendus
- 2) l'argent des timbres du Ier mai vendus.
- 3) les cotisations du 3ème trimestre
- 4) les talons de cartes, non encore expédiés .
